



Publication du programme académique de formation 2022-2023

Instruction du 01/09/2022 relative à la publication du programme académique de formation 2022-2023

École Académique de la Formation Continue - EAFC

Affaire suivie par :

Marie-Laure De Bue

Tél : 01 57 02 67 80

Mél : ce_eafc@ac-creteil.fr

Texte adressé à l'ensemble des personnels de l'académie de Créteil.

Programme académique de formation 2022-2023

Le programme académique de formation se structure en **parcours de formation**. Chaque personnel peut ainsi se construire un plan personnalisé de formation.

Les parcours sont construits selon différentes structures :

- des parcours de formation autour d'un objet de travail partagé par différentes catégories de personnels ou pour approfondir une compétence professionnelle ;
- des parcours de formation progressifs avec des niveaux de maîtrise différents ;
- des parcours de formation constitués à la fois d'un module transversal, d'un module disciplinaire et d'une formation en contexte.

Les parcours de formation publiés en avant-première le 13 juin, toujours ouverts à la candidature et accessibles sur la page académique de l'EAFC, donnent à voir l'ensemble des possibles et permettent de s'approprier l'offre de formation dans sa nouvelle structuration :

- parcours avec **un ensemble de modules au choix** ;
- parcours avec **un tronc commun et des modules au choix**.

Candidature aux parcours de formation :

- **Du 29 août au 2 octobre 2022.**

Retrouver et consulter le programme académique de formation 2022-2023 sur la page académique de l'EAFC :

- www.ac-creteil.fr/edito/eaafc

Signé
Gérard MARIN
Secrétaire général de l'académie de
Créteil

